



Commune de Lonay

Plan général d'affectation

Approuvé par la Municipalité le 01.07.2000

Le Syndic : Le Secrétaire :

C. Borel
C. Borel

Récapitulant les éléments soumis aux enquêtes publiques du 01.07.2000 au 01.08.2000 et du 29.09.2000 au 30.10.2000

Le Syndic : Le Secrétaire :

C. Borel
C. Borel

Adopté par le Conseil communal de Lonay dans ses séances du 17.07.2000 et du 17.08.2000

Le Président : Le Secrétaire :

[Signature]
[Signature]

Approuvé par le Département des infrastructures le 10 AVR. 2001

Le Chef du Département :

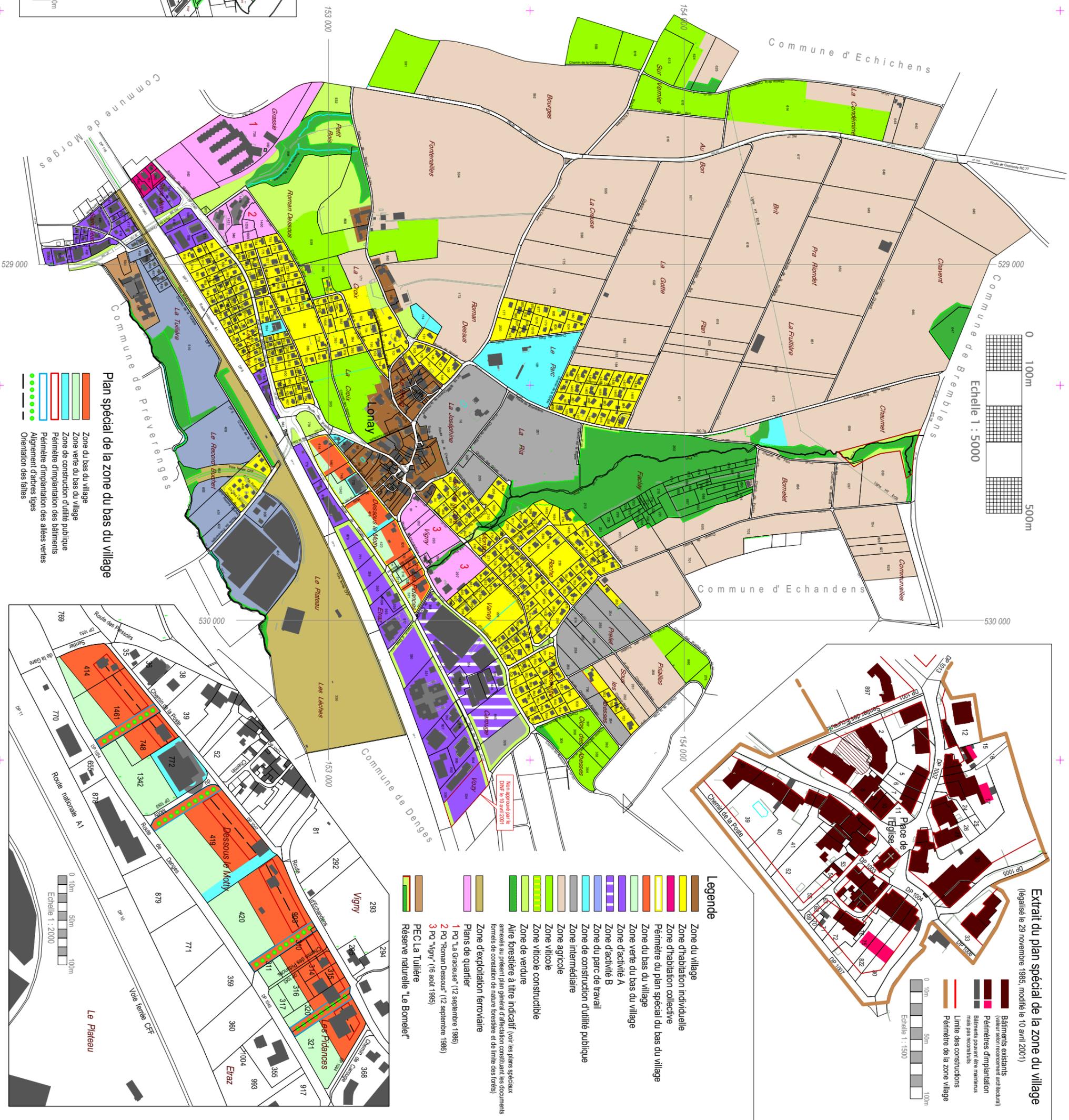
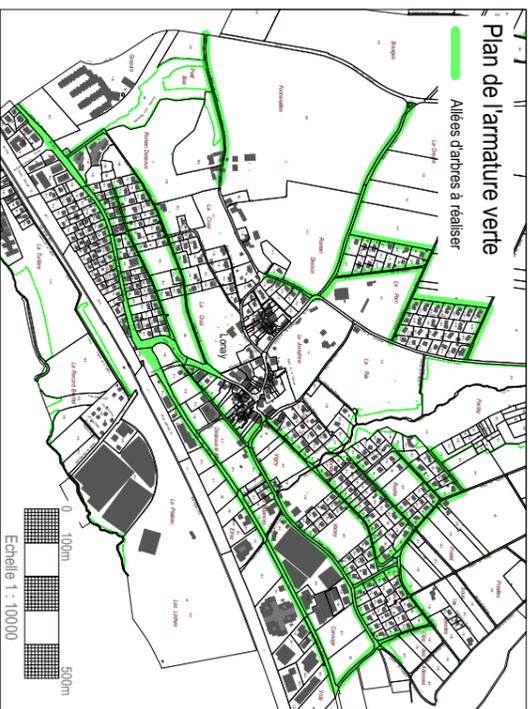
[Signature]
[Signature]

Février 2001

Bureau d'aménagement du territoire, D. Urech, urbaniste P.U.S., architecte EPH/SIVAS, rue Erming 6, 1003 Lauzanne, tél. 021 312 34 31, fax 021 320 95 68, e-mail: burz@swisscom.ch, champs de Weidle, D. Urech, L. Essig, J.C. Rosser

Le plan général d'affectation de Lonay est constitué de trois documents indissociables :

- le présent plan,
- son règlement, et
- le plan spécial de la zone du village du 29 novembre 1985



Plan spécial de la zone du bas du village

- Zone du bas du village
- Zone verte du bas du village
- Zone de construction d'utilité publique
- Périmètre d'implantation des bâtiments
- Périmètre d'implantation des allées vertes
- Alignement d'arbres tiges
- Orientement des faltes

Legende

- Zone du village
- Zone d'habitation individuelle
- Zone d'habitation collective
- Périmètre du plan spécial du bas du village
- Zone du bas du village
- Zone verte du bas du village
- Zone d'activité A
- Zone d'activité B
- Zone de parc de travail
- Zone de construction d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Zone viticole
- Zone viticole constructible
- Zone de verdure
- Aire forestière à titre indicatif (voir les plans spéciaux annexés au présent plan général d'affectation constituant les documents formels de constatation de nature forestière et de limite des forêts)
- Plans de quartier
- 1 Pq "La Graculère" (12 septembre 1986)
- 2 Pq "Roman Dessous" (12 septembre 1986)
- 3 Pq "Vigny" (16 août 1995)
- PEC La Tuilière
- Réserve naturelle "Le Bomlelet"

Extrait du plan spécial de la zone du village (legalisé le 29 novembre 1985, modifié le 10 avril 2001)

- Bâtiments existants (valeur selon recensement architectural)
- Périmètres d'implantation
- Bâtiments nouveaux à construire mais pas reconstruits
- Limite des constructions
- Périmètre de la zone village

Echelle 1 : 1500

Echelle 1 : 2000